

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE

## PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX

# PROGRES



### **AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°01/AD-HOC/PROGRES/2024**

#### **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SENIOR POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES ET INCLUSION SOCIALE DE PROGRES**

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement de la mise en œuvre du Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES). Le PROGRES a démarré le mois d'avril 2021. Le PROGRES a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le contrat d'un Consultant sénior pour l'élaboration de « **la stratégie de ciblage, genre, jeunes et inclusion sociale de PROGRES** ».
2. PROGRES vise à autonomiser les ruraux pauvres dans leur accès durable aux ressources naturelles et aux équipements collectifs. A terme : (i) 150.000 ruraux bénéficieront d'une mobilité économique ; (ii) 50% des surfaces aménagées sont régénérées ; (iii) 60% des surfaces aménagées sont mises en valeur ; (iv) 30% des ménages déclarent une augmentation de la production ; (v) 90% des infrastructures d'intérêt collectifs sont fonctionnelles. Le projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans (2020 – 2027), et sera cofinancé par le FIDA et l'Etat Mauritanien
3. Le projet touchera 30 000 ménages pour environ 185 000 bénéficiaires, soit 24,3% de la population de la zone d'intervention. Il vise à atteindre 40% de femmes et 30% de jeunes. Il s'agit des petits producteurs ruraux dont le capital productif et les moyens d'existence sont sévèrement affectés ; des petits éleveurs dont le cheptel fait face aux difficultés d'accès aux soins de santé animale et à la rarefaction sévère de fourrages et points d'abreuvement ; des ménages ruraux pauvres éprouvant des difficultés d'accès aux services sociaux de base, en particulier les ménages dirigés par des femmes et les jeunes ; des jeunes en situation de sous-emploi ou sans emplois ayant tendance à émigrer ; des organisations de petits producteurs et d'éleveurs affichant un faible niveau de structuration et de gouvernance ; et des membres des institutions et organisations rurales exerçant des mandats dans la gouvernance locale
4. Le présent appel à manifestations d'intérêt vise à recruter un consultant sénior pour élaborer la stratégie de ciblage, genre, jeunes et inclusion sociale de PROGRES.
5. Les services prévus au titre de ce contrat individuel comprennent entre autres (i) un diagnostic de la situation de référence en matière de ciblage, genre, jeunes et inclusion sociale dans la zone d'intervention de PROGRES, et: (ii) la vérification de la pertinence et l'efficacité des actions identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du volet ciblage, genre et jeunes de PROGRES, (iii)

l'identification d'axes stratégiques et d'actions à entreprendre pour la prise en compte optimale du genre et jeunesse dans les activités du projet et (iii) la formation l'équipe du projet sur les outils d'opérationnalisation de la stratégie.

6. L'Unité de gestion de PROGRES invite les Consultants individuels intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations indiquées (formations, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité, capacité à travailler sous pression, etc.).
7. Un Consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode « Sélection de Consultants Individuels » (Comparaison de CV) telle que décrite dans les procédures de Passation des marchés des projets financés par le Fonds International de Développement Agricole.
8. Les Curriculum vitae (CV) actualisés écrits en français (copies certifiées des diplômes et références attestées à joindre), devront être déposés sous plis fermés, en version physique et/ou électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 22 février 2024 à 12 heures (*heure locale*) et porter expressément la mention « **Stratégie de ciblage, genre, jeunes et inclusion sociale de PROGRES** » :

Projet de gestion durable des ressources naturelles,  
d'équipement communal et de structuration des producteurs  
ruraux (PROGRES).

Siège PROGRES Lot N°206, PRTZ

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

e-mail : [progres@progres.dev](mailto:progres@progres.dev)

<https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688>

Nouakchott, le 12 février 2024

Le Coordonnateur de PROGRES

**Ahmed Ould Amar**